

## LEGENDE DU COL GARNIER

L'histoire nous apprend que la plus ancienne voie d'accès au Queyras partait d'Eygliers ou de Saint Crépin, suivait la rive droite du Guil et, par le « chemin des Espagnols » franchissait le Col Garnier pour aboutir aux Escoyères. Ce village qui commandait l'entrée du Queyras fut d'ailleurs pendant longtemps en quelque sorte sa capitale. Une inscription y rappelle qu'au 1<sup>er</sup> siècle Albanus Bussulus y fut Préfet des Quariates (les Queyrassins).

Cette voie était encore utilisée sous Louis XIV quoique un sentier longeant le Guil (20 ponts existaient encore à la veille de la Révolution) ait été tracé dès le Moyen Age.

Le Col Garnier est situé en bordure des hauts alpages d'Arvieux, à l'entrée du vallon de Furfande où les habitants d'Arvieux, du Pasquier, des Moulins, de Villargaudin, des Escoyères ont chacun un chalet d'estivage.

Il y eut toujours des querelles et des litiges entre les gens d'Eygliers et ceux du Queyras au sujet du droit de pacage sur les dernières pentes du Col Garnier. Les antagonistes en vinrent plusieurs fois aux mains, malgré d'innombrables tentatives de réconciliation. Mais les générations nouvelles oubliaient les accords passés autrefois, et, périodiquement, les bagarres reprenaient.

Une fois on décida de faire appel à un arbitre pour délimiter le territoire de chacun. Et l'arbitre choisi d'un commun accord ne fut autre que le curé d'Arvieux dont on a oublié le nom, mais non la malice.

Celui-ci parut fort embarrassé, mais il n'osa pas se dérober, et, le jour dit, parties et arbitre se retrouvèrent sur le col Garnier pour tenir conseil.

Chacun parla, argua, gesticula, invectiva, jura, et c...

Notre curé tenta de modérer la discussion, mais vainement. L'entente amiable paraissant impossible, il dut assurer son rôle d'arbitre (qu'il avait su préparer). Ayant crié plus fort que les autres, il obtint enfin le silence :

-Mes amis, leur dit-il, vous m'avez fait marcher quatre heures - et dans quelles conditions, mon Dieu ! soupirait-il ! - Vous m'avez fait marcher pendant quatre heures à travers casses et ravins pour que je tranche la question. Eh bien ! je vais la trancher par mon verdict que vous vous êtes engagés à respecter. Voici : pour moi, ici, au Col Garnier,

« Je jure, mon âme et mon Dieu,  
Que je suis sur la terre d'Arvieux ! »

Maintenant que chacun rentre chez soi. Le Col Garnier appartient à Arvieux, Ainsi soit-il !

Et chacun s'en fut de son côté, sans un mot.

Mais l'histoire n'est pas finie...

Dès qu'il fut descendu en vue du Lac de Furfande, et qu'il fut assuré d'être suffisamment distancé par ses compagnons, notre curé se hâta de s'asseoir derrière un grand rocher.

Et les marmottes qui folâtraient dans les herbages s'arrêtèrent intriguées de voir ce digne homme retirer alors ses chaussures, les secouer soigneusement et en vider au moins deux livres de bonne terre qui sentait bon la carotte pour la bonne raison qu'elle venait tout droit (si l'on peut dire !) du jardin du presbytère.

Le brave curé d'Arvieux, mal convaincu du bon droit de ses ouailles, avait jugé plus prudent, afin d'éviter le parjure, et d'être certain de se trouver toujours sur la terre d'Arvieux, d'en recouvrir le fond de ses souliers...

C'est du moins ce qu'on raconte par la suite les gens d'Eygliers qui ne tardèrent pas à dénoncer de nouveau l'accord conclu.

Et depuis lors le litige subsiste.

« Extrait des « Vieilles légendes du val d'Azur »